

President / Président

Annual Independence Form / Formulaire annuel d'indépendance

Year / Année :

2023

I currently fill the position of President of the World Anti-Doping Agency (WADA) / J'occupe actuellement le poste de Président de l'Agence mondiale antidopage (AMA) :

Print name / Nom (en lettres moulées) : _____

Nationality / Nationalité : _____

By signing this **Independence Form**, I hereby confirm that as of 1 January 2023, when I took office, I fulfilled all the conditions of independence as stated in WADA's By-Laws on Independence¹. I continue to remain independent, and in particular I confirm that:

- a) I am *operationally independent*: in the exercise of my mandate, I always act in the best interest of WADA and remain free of undue influence;
- b) I am *personally independent*: I exercise my mandate in a personal capacity and do not act upon direction or coordinate with any other person / entity outside WADA; and
- c) I am *organizationally independent*: I do not exercise a non-executive, executive, operational or management function in / with any WADA stakeholder, and I do not hold a duty or responsibility to, office or relationship with, the non-executive, executive, operational or management of a WADA stakeholder, i.e. any entity which can send representatives on WADA governing bodies, can be bound by rules enacted by WADA or can be directly or indirectly impacted by WADA activities.

En signant ce **formulaire d'indépendance**, je confirme par la présente qu'au 1er janvier 2023, lorsque j'ai pris mes fonctions, je remplissais toutes les conditions d'indépendance énoncées dans le Règlement sur l'indépendance de l'AMA². Je continue à rester indépendant, et je confirme en particulier que :

- a) Je suis opérationnellement indépendant : dans l'exercice de mon mandat, j'agis toujours dans le meilleur intérêt de l'AMA et reste libre de toute influence indue;
- b) Je suis personnellement indépendant : j'exerce mon mandat à titre personnel et n'agis pas sur instruction ou en coordination avec une autre personne / entité extérieure à l'AMA; et
- c) Je suis organisationnellement indépendant : je n'exerce pas de fonction non-exécutive, exécutive, opérationnelle ou de gestion au sein / avec une partie prenante de l'AMA, et je n'ai pas de devoir ou

¹ In May 2022, WADA's Foundation Board approved recommendations to update the independence criteria, with three new categories that are set forth in this Independence Form. The By-Laws of the Foundation Board on Independence are in the process of being updated and are expected to be approved shortly. The independence criteria formally in effect as of 1 January 2023 are provided for in the [WADA Governance Regulations](#). During this transition period, the President is bound by both the existing and incoming criteria.

² En mai 2022, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé des recommandations pour mettre à jour les critères d'indépendance, avec trois nouvelles catégories énoncées dans ce formulaire d'indépendance. Le Règlement interne du Conseil de fondation sur l'indépendance est en cours de mise à jour et devrait être approuvé prochainement. Les critères d'indépendance formellement en vigueur au 1er janvier 2023 sont stipulés dans le [Règlement de gouvernance de l'AMA](#). Durant cette période de transition, le Président est tenu de respecter à la fois les critères existants et ceux à venir.

responsabilité envers, et n'exerce pas de fonction ou n'ai pas de relation avec le personnel non-exécutif, exécutif, opérationnel ou de gestion d'une partie prenante de l'AMA; par partie prenante de l'AMA, on entend toute entité qui peut envoyer des représentants dans les instances de l'AMA, qui est liée par les règles édictées par l'AMA ou qui peut être directement ou indirectement affectée par les activités de l'AMA.

Signature : _____

Vice President / Vice-Présidente

Annual Independence Form / Formulaire annuel d'indépendance

Year / Année :

2023

I currently fill the position of Vice President of the World Anti-Doping Agency (WADA) / J'occupe actuellement le poste de Vice-présidente de l'Agence mondiale antidopage (AMA) :

Print name / Nom (en lettres moulées) : _____

Nationality / Nationalité : _____

By signing this **Independence Form**, I hereby confirm that as of 1 January 2023, when I took office, I fulfilled all the conditions of independence as stated in WADA's By-Laws on Independence¹. I continue to remain independent, and in particular I confirm that:

- a) I am *operationally independent*: in the exercise of my mandate, I always act in the best interest of WADA and remain free of undue influence;
- b) I am *personally independent*: I exercise my mandate in a personal capacity and do not act upon direction or coordinate with any other person / entity outside WADA; and
- c) I am *organizationally independent*: I do not exercise a non-executive, executive, operational or management function in / with any WADA stakeholder, and I do not hold a duty or responsibility to, office or relationship with, the non-executive, executive, operational or management of a WADA stakeholder, i.e. any entity which can send representatives on WADA governing bodies, can be bound by rules enacted by WADA or can be directly or indirectly impacted by WADA activities.

En signant ce **formulaire d'indépendance**, je confirme par la présente qu'au 1er janvier 2023, lorsque j'ai pris mes fonctions, je remplissais toutes les conditions d'indépendance énoncées dans le Règlement sur l'indépendance de l'AMA². Je continue à rester indépendante, et je confirme en particulier que :

- a) Je suis opérationnellement indépendante : dans l'exercice de mon mandat, j'agis toujours dans le meilleur intérêt de l'AMA et reste libre de toute influence indue;
- b) Je suis personnellement indépendante : j'exerce mon mandat à titre personnel et n'agis pas sur instruction ou en coordination avec une autre personne / entité extérieure à l'AMA; et

¹ In May 2022, WADA's Foundation Board approved recommendations to update the independence criteria, with three new categories that are set forth in this Independence Form. The By-Laws of the Foundation Board on Independence are in the process of being updated and are expected to be approved shortly. The independence criteria formally in effect as of 1 January 2023 are provided for in the [WADA Governance Regulations](#). During this transition period, the Vice President is bound by both the existing and incoming criteria.

² En mai 2022, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé des recommandations pour mettre à jour les critères d'indépendance, avec trois nouvelles catégories énoncées dans ce formulaire d'indépendance. Le Règlement interne du Conseil de fondation sur l'indépendance est en cours de mise à jour et devrait être approuvé prochainement. Les critères d'indépendance formellement en vigueur au 1er janvier 2023 sont stipulés dans le [Règlement de gouvernance de l'AMA](#). Durant cette période de transition, la Vice-présidente est tenue de respecter à la fois les critères existants et ceux à venir.

- c) *Je suis organisationnellement indépendante : je n'exerce pas de fonction non-exécutive, exécutive, opérationnelle ou de gestion au sein / avec une partie prenante de l'AMA, et je n'ai pas de devoir ou responsabilité envers, et n'exerce pas de fonction ou n'ai pas de relation avec le personnel non-exécutif, exécutif, opérationnel ou de gestion d'une partie prenante de l'AMA; par partie prenante de l'AMA, on entend toute entité qui peut envoyer des représentants dans les instances de l'AMA, qui est liée par les règles édictées par l'AMA ou qui peut être directement ou indirectement affectée par les activités de l'AMA.*

Signature : _____